



SIVOM DU LOUHANNAIS

COMPTÉ-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 13 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, et le treize du mois de janvier à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la Présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur Communauté de Communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur Communauté de Commune d'appartenance pour la compétence SIRED et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes et MM BAILLET Pascale (COUILLOT Chantal), BENARD Théo (MALAISE Laure), BERNARD Eric, BEY Sandra, BLANC Eric, BLANCHARD Karine, BOILLET Stéphane, BOISSOT Agnès, BONIER Patrick, BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), BORNEL Daniel, BRAUD Benjamin, BUTTIGIEG Auréline (THIERIOT Yanick), CAMUS Denis, CAUZARD Philippe (JAEGER Claire), CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CHAUSSAT Virginie, CLERC Christian, COLIN Christel, COUCHOUX Eric, COUILLOT Chantal, DA SILVA Mariana (GROS Stéphane), DE VECCHI Eric, DEJEAN-AGRON Marie, DIMBERTON Marie (CHAMBON Dominique), DONGUY Roger, DUPONT Martine, DUROUX Nadine (LAGUT Jocelyne), FARIA Xavier, FATE Alain, FAUVEY Audrey, FERRIER Antoine, GALOPIN Christophe (BEY Sandra), GAUTHIER Sophie, GELOT Jacques (VITTAUD Jean-Pierre), GONTCHARENKO Alain (BLANC Eric), GROS Stéphane, GROSS Stéphanie, GUICHARD Christian, GUIGNON Martine, GUIGUE Jean-Michel, JAEGER Claire, JAILLET Françoise, KOCKELBERGH Suzanne, LABOURIAUX Daniel, LACROIX MFOUARA Béatrice, LAGUT Jocelyne, MALAISE Laure, MARICHY Patrick, MASSOT Denis (CLERC Christian), MERLIN Denis, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, PERNIN Philippe, PERRET Michel, POUSSIN Luc, PUGEAUT Angéline, ROBERT Corinne, RODOT Nelly, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, THEVENET Catherine, THIERIOT Yanick, TREFFOT Claude, VADOT Anthony, VICCHIO Stéphane, VITTAUD Jean-Pierre, VIVANT Jérôme (ROBERT Corinne) WITMANS Matthijs.

Excusés (représentés par) : Mmes et MM BAILLET Pascale (COUILLOT Chantal), BENARD Théo (MALAISE Laure), BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), BUTTIGIEG Auréline (THIERIOT Yanick), CAUZARD Philippe (JAEGER Claire), DA SILVA Mariana (GROS Stéphane), DIMBERTON Marie (CHAMBON Dominique), DUROUX Nadine (LAGUT Jocelyne), GALOPIN Christophe (BEY Sandra), GELOT Jacques (VITTAUD Jean-Pierre), GONTCHARENKO Alain (BLANC Eric), MASSOT Denis (CLERC Christian), VIVANT Jérôme (ROBERT Corinne).

Excusés non représentés : Mmes et MM BESSON Stéphane, DAVID Frédéric, GAUTHIER Bernard, GRAPIN Annick, LARUE Anne, MALIN Jacky, MOREY Pascal, POULARD Magalie.

Absents : Mmes et MM BARBOTTE Alain, BEY Pascal, CLERC Jean-Yves, COLIN Jean-François, COLIN David, COULON Jean-François, DUBOIS Claude, FERRE Jérémy, FRAPPET Martine, MALOIS Jessica, MORAND Stéphane, MORAND Johan, PILLON Christophe, REBOULET Jean-Michel, TISSERAND Patricia, VINCIROT Béatrice, WILLAER Françoise.

Présents : 70 - excusés ayant donné pouvoir : 13 (83 votants) - excusés : 8 - absents : 17.

Délégués en exercice : 96.

Assistait à la réunion : Madame Audrey OURDANABIA, Directrice et Monsieur Mickaël JOUHANNEAUD, Directeur Adjoint - Responsable SPANC.

Convocation du 8 janvier 2026.

Début de séance à 18 H 35.

L'ordre du jour est le suivant :

A) SIVOM

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 16 octobre 2025
- 2) Mise à jour du tableau des effectifs
- 3) Mise à jour du régime indemnitaire
- 4) Délégation de signature à la Directrice et au DGA

B) SIRED

- 5) Débat d'Orientation Budgétaire
- 6) Tarification 2026 des "gros producteurs"
- 7) Demande de subvention au Département pour la Déchèterie de Cuiseaux

C) SPANC

- 8) Débat d'Orientation Budgétaire
- 9) Demande de subvention DETR Camion
- 10) Questions diverses

A) SIVOM :**- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 16 octobre 2025 :**

Monsieur le Président donne connaissance du compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2025.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'approuver ce compte rendu.

- 2) Mise à jour du tableau des effectifs :

Monsieur le Président expose que le tableau des effectifs doit être mis à jour afin de refléter la situation réelle des agents et les besoins du service.

Certains agents sont actuellement placés en disponibilité. Conformément aux règles statutaires, leurs postes doivent être maintenus ouverts afin de permettre leur réintégration le moment venu.

Par ailleurs, l'évolution de l'organisation nécessite :

- l'ouverture de 4 postes à compter du 1er février 2026,
- l'ouverture d'1 poste à compter du 1er mars 2026,
- et la fermeture d'1 poste à compter du 1er mars 2026.

Cette mise à jour permet d'assurer la continuité du service tout en maintenant un cadre budgétaire maîtrisé.

		Postes ouverts					
	au 1/3/25		Au 1/11/25	Au 1/01/2026		01/03/2026	24/08/2026
Tableau des Effectifs du SIVOM du Louhannais							
Attaché principal	1	1	1	0		0	0
Ingénieur	0	0		0		1	1
Technicien principal de 1^{ère} classe	1	1	1	2		2	3
Technicien principal de 2^{ème} classe	3	3	3	2		2	1
Technicien	2	2	2	2		2	2
Agent administratif	2	1	1	1		2	1
Agent de maîtrise						1	1
							1
	1	1	2	2		1	2
Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe	1	1	1	1		1	1
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe	2	2	2	2		2	2
Adjoint administratif	1	1	1	1		1	1
Adjoint technique principal de 1^{ère} classe	5	5	6	6		5	6
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe	3	3	3	3		4	3
Adjoint technique	19	18	20	20		22	17
Poste ouverts	41	39	42	41		46	38

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de valider ce tableau des effectifs.

- 3) Mise à jour du régime indemnitaire :

Monsieur le Président expose que suite à une erreur de transcription, il convient de modifier la délibération du 13 décembre 2016 portant sur la mise en œuvre du RIFSEEP et notamment concernant les montants maximums du CIA :

La détermination des groupes de fonctions et des montants maxima :

Chaque part du C.I.A. correspond à un montant maximum fixé dans la limite des plafonds réglementaires déterminés ci-dessous et applicables aux fonctionnaires de l'Etat.

Chaque emploi ou fonction repris ci-après est réparti en groupes de fonctions auxquels correspondent les montants plafonds suivants.

Groupes	Emplois	Montants notés 2016	Montants 2026
---------	---------	------------------------	---------------

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des attachés territoriaux et des secrétaires de mairie		Montants annuels maxima (plafonds)	Montants annuels maxima (plafonds)
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	Non logé	
Groupe 1	Direction de la collectivité,	36 210 €	6390 €
Groupe 2	Direction adjointe d'une collectivité, responsable de plusieurs services, ...	32 130 €	5670 €
Groupe 3	Responsable d'un service, ...	25 500 €	4500 €
Groupe 4	Adjoint au responsable de service, expertise, fonction de coordination ou de pilotage, chargé de mission, ...	20 400 €	3600 €

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux		Montants annuels maxima (plafonds)	Montants annuels maxima (plafonds)
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	Non logé	
Groupe 1	Direction d'un service, ...	17 480 €	2380 €
Groupe 2	Gestionnaire comptable, assistant de direction, gestionnaire des déchèteries,	16 015 €	2185 €
Groupe 3	Poste d'instruction avec expertise, assistant de direction, ...	14 650 €	1995 €

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des techniciens territoriaux		Montants annuels maxima (plafonds)	Montants annuels maxima (plafonds)
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	Non logé	
Groupe 1	Responsable d'un service, niveau d'expertise supérieur, direction des travaux sur le terrain, contrôle des chantiers, responsable de la communication...	11 880 €	2680 €
Groupe 2	Maitre composteur ...	11 090 €	2535 €
Groupe 3	Autre	10 300 €	2385 €

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux		Montants annuels maxima (plafonds)	
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	Non logé	
Groupe 1	Gestionnaire comptable, assistant de direction, gestionnaire des déchèteries, responsabilité d'un service...	11 340 €	1260 €
Groupe 2	Agent de redevance, agent de gestion, ...	10 800 €	1200 €

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux		Montants annuels maxima (plafonds)	
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	Non logé	
Groupe 1	Responsable du service technique, adjoint au responsable technique, technicien ...	11 340 €	1260 €

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux		Montants annuels maxima (plafonds)	
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	Non logé	
Groupe 1	Agent d'exécution, ...	10 800 €	1200 €

De même, il convient de mettre à jour la délibération du 29 septembre 2020 concernant le régime indemnitaire des techniciens territoriaux :

Mise en place de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.)

3) La détermination des groupes de fonctions et des montants maxima :

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des techniciens territoriaux		Montants annuels maxima (plafonds) Votés 2016	Voté pour 2026
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	Non logé	
Groupe 1	Direction d'un service, niveau d'expertise supérieur, direction des travaux sur le terrain, contrôle des chantiers, responsable de la communication, ...	17 430 €	19 660 €
Groupe 2	Adjoint au responsable Maître composteur ...	16 015 €	18 580 €
Groupe 3	Autre	14 650 €	17 500 €

Il convient de rajouter le Régime Indemnitaire des ingénieurs

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des ingénieurs		IFSE	CIA
Groupes de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	Non logé	
Groupe 1	Direction générale	46 920 €	8280 €
Groupe 2	Chef de pôle	40 290 €	7110 €
Groupe 3	Chef de service avec encadrement	36 000 €	6350 €
Groupe 4	Chef de service sans encadrement, chargé de mission,...	31 450 €	5550 €

Le Comité Syndical autorise à l'unanimité Monsieur le Président à modifier le régime indemnitaire tel que présenté ci-dessus.

- 4) Délégation de signature à la Directrice et au DGA :

Monsieur le Président informe que pour assurer la continuité du service public et garantir une gestion administrative et financière efficace du SIVOM, sous l'autorité du Président.

Il souhaite accorder à Madame Audrey OURDANABIA, Directrice du SIVOM du Louhannais, une délégation de signature en matière de ressources humaines (gestion administrative des agents, contrats, temps de travail, documents professionnels, suivi médical et prévention) ainsi qu'en matière financière, dans le strict respect des crédits votés (engagement des dépenses courantes, exécution budgétaire, gestion financière, relations avec le comptable public, conventions courantes).

Ces délégations sont accordées pour la durée du mandat et tant que l'intéressée exerce ses fonctions.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice, Monsieur Mickaël JOUHANNEAUD, DGA, bénéficiera de délégations à définir afin d'assurer la continuité du service.

Une présentation plus détaillée sera effectuée lors de la prochaine Assemblée Générale.

B) SIRED

- 5) Débat d'Orientation Budgétaire :

Monsieur le Président présente les résultats de 2025 et propose les orientations pour le budget 2026 (Cf note jointe). Le Comité Syndical débat sur ces orientations.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'approuver la délibération rédigée comme ci-dessus.

- 6) Tarification 2026 des « gros producteurs » dont la ville de Louhans:

Concernant la facturation des "gros producteurs", Monsieur le Président expose que comme chaque année, il convient aussi de déterminer le taux de facturation de la ville de Louhans en fonction des quantités collectées en 2025 et selon les modalités établies les années précédentes :

Matière	Quantités 2025 en tonnes	Coût 2025 en euros	Total en euros
DNR	11.12	256,17	2 848,61 €
OM marché	35,5	227,71	8 083,71 €
TOTAL			10 932,32 €
Soit 73 taux de base (150,64 € en 2025)			

D'autres professionnels sont pesés et facturés en fonction du poids d'ordures ménagères collecté.

La redevance pour ces gros producteurs est calculée en multipliant le tonnage par le montrant voté par l'Assemblée et qui couvre l'ensemble des frais de collecte et de traitement de ces déchets. Pour 2026, ce coût proposé est de 420 € HT la tonne.

La tarification proposée est la suivante :

Nom	Adresse	CP	Ville	Poids estimé pour 2026 (pesée 2025)	Redevance 2026 (en €)
Restaurant la Croix Blanche	575, route de Bourgogne	71580	BEAUREPAIRE EN BRESCHE	2 000	840
SPA	595, rue du Muguet	71580	BEAUREPAIRE EN BRESCHE	2 700	1 134
Restaurant Mac Donald	1135, rue des Sables	71500	BRANGES	17 000	7 140
Lacroix emballages	5, rue des Sennecières	71500	BRANGES	1 900	798
AL KO SA	365, rue des Industries	71500	BRANGES	1 100	462
Domaine des Eveils	30, rue de Chardenoux	71500	BRUAILLES	3 500	1 470
Camping de Louvarel	805 route du Camping	71480	CHAMPAGNAT	37 000	15 540
Collège Roger Boyer	6, Rue des Écoles	71480	CUISEAUX	6 200	2 604
Foyer d'accueil de Reuille	Chemin de Reuille	71480	CUISEAUX	9 100	3 822
Le Bourgogne	1, rue Edouard Vuillard	71480	CUISEAUX	4 600	1 932
Maison santé	2, Chemin du Perou	71480	CUISEAUX	600	252
Résidence les chemins de Cuisel (EHPAD)	2, rue des Champs	71480	CUISEAUX	34 700	14 574
Résidence les Ecureuils	8, Chemin du Perou	71480	CUISEAUX	2 400	1 008
Station d'épuration de Cuseaux	Route de Dommartin	71480	CUISEAUX	2 000	840
Camping de Cuisery	Chemin du Port	71290	CUISERY	2 100	882
Ateliers municipaux Cuisery	178 rue des Bruyères	71290	CUISERY	7 000	2 940
Taverne du pont	709 Le Bourg	71470	LA CHAPELLE THECLE	5 800	2 436
Collège les Dîmes	145 Rue de Wachenheim	71290	CUISERY	3 800	1 596
EHPAD les Bords de Seille	99, rue de l'Hôpital	71290	CUISERY	29 800	12 516
Le Grill	1685, route de Tournus	71290	CUISERY	5 900	2 478
Supermarché Colruyt	Route de Simandre	71290	CUISERY	4 000	1 680
Boulangerie	210 Quartier de la Gare	71480	DOMMARTIN LES CUISEAUX	600	252
EHPAD de Frontenaud	Château des Crozes	71580	FRONTENAUD	35 600	14 868
Arcades Dental	34 Avenue Jean Vial	71500	LOUHANS	0	0
Brasserie de l'Europe	2, Grande Rue	71500	LOUHANS	13 300	5 586
Clinique Le Gouz	15, route de Sornay	71500	LOUHANS	8 000	3 360
Clinique vétérinaire du Colombier	86, rue du Jura	71500	LOUHANS	1 800	756
Docteur Lehéis / Dentiste	2, rue de Beaufort	71500	LOUHANS	800	336
Foyer des Cordeliers	17, rue des Cordeliers	71500	LOUHANS	8 700	3 654
La Cuisine de Jacquette	7, Rue du Jura	71500	LOUHANS	2 800	1 176
La Mère Jouvençau	26 Rue Lucien Guillemaut	71500	LOUHANS	5 000	2 100
La Poularde	5, rue du Jura	71500	LOUHANS	1 900	798
Laboratoire AAC	Rue des Frères Lumière / L'Aupretin	71500	LOUHANS	7 200	3 024
L'Instant Gourmand	Grande Rue	71500	LOUHANS	1 000	420
Lycée Henri Vincenot	26, Montée Saint Claude	71500	LOUHANS	8 200	3 444
Lycée Professionnel Privé de la Bresse	1600, Avenue Ferdinand Point	71500	LOUHANS	3 100	1 302
Magasin ALDI	Rue de Branges	71500	LOUHANS	2 000	840
Magasin ATAC	99 Rue du Guidon	71500	LOUHANS	8 700	3 654
Magasin SPAR	7, Place de la Libération	71500	LOUHANS	1 000	420
Maison de Retraite La Louhannaise	Place Aristide Briand	71500	LOUHANS	37 400	15 708
Maison Pernet	1, rue du Capitaine Vic	71500	LOUHANS	14 600	6 132
Salmon Est	ZA de l'Aupretin - Rue Ampère	71500	LOUHANS	2 300	966
C H de la Basse Mâconnière	350, Avenue F Point - CS 50098	71500	LOUHANS Cedex 2	77 100	32 382
Les jardins de Luce	774, rue des grillots	71500	LOUHANS	1 800	756
CAT Montret	Vienette	71440	MONTRÉT	2 900	1 218
Boulangerie MOUROUX S	172, route de Louhans	71500	RANCY	800	336
Le Vieux pressoir	810, route de Louhans	71290	RANCY	2 500	1 050
Carrefour Contact	Champ Bressan	71470	ROMENAY	2 000	840
EHPAD de Romenay	Le Champ du Four	71470	ROMENAY	33 300	13 986
Pizzeria Rimini	1, place Occidentale	71470	ROMENAY	700	294
Les animaux des petits bois SARL	555 route des Petits Bois	71580	SAGY	4 700	1974

SIVOM du Louhannais				Compte rendu d'assemblée	
Chafinelle / Coccinelle	100, route de Beaurepaire	71580	SAVIGNY EN REVERMONT	6 000	2 520
Clinique la Varenne	460, rue Centrale	71480	VARENNE SAINT SAUVEUR	12 000	5 040
Restaurant le Saint Sauveur	1, rue Paul Guinet	71480	VARENNE SAINT SAUVEUR	600	252
Boulangerie	295, rue Centrale	71480	VARENNE SAINT SAUVEUR	2 500	1 050

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de valider la facturation des gros producteurs ainsi définie.

- 7) Demande de subvention au Département pour la Déchèterie de Cuiseaux :

Monsieur le Président expose que le Département de Saône et Loire est susceptible de nous allouer une subvention pour la réalisation du projet d'aménagement de la déchèterie de Cuiseaux dans le cadre de l'Appel à Projets 2026. Un dossier de demande de subvention a été déposé au mois de décembre 2025.

Coût global prévisionnel du projet : 520 000 € HT

Le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette demande de subvention.

C) SPANC

- 8) Débat d'Orientation Budgétaire :

Monsieur le Président présente les résultats de 2025 et propose les orientations pour le budget 2026 (Cf note jointe). Le Comité Syndical débat sur ces orientations.

Explication de la ligne « Redevance majorée »

Lors de la présentation du budget SPANC, M. Braud de Flacey a demandé la signification de la ligne « Redevance Majorée » (Chapitre 70 - Produits et services, 7062).

Il a été précisé qu'il s'agit des pénalités appliquées aux usagers en cas de refus ou d'obstruction lors du contrôle obligatoire de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif, conformément à l'article L1331-8 du Code de la santé publique (majoration pouvant aller jusqu'à 400 % du prix initial).

Les premières pénalités liées au refus de réalisation de travaux obligatoires suite à l'achat d'un bien immobilier devraient être appliquées dans les mois à venir.

- 9) Demande de subvention DETR pour le camion déshydrateur :

Monsieur le Président expose qu'il souhaite déposer un dossier de demande de subvention pour « La fourniture d'un camion déshydrateur (Châssis cabine équipé avec une unité de déshydratation des eaux usées) » au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) « année 2026 »

Le calendrier de réalisation de l'opération : Commande du véhicule en mars 2026, mise en œuvre du service courant 2027.

Le coût global du projet est de 401 715 € HT

Le montant de subvention demandé au titre de la DETR est de : 115 769 €

Le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à solliciter la subvention DETR pour cet investissement et à signer tous les documents s'y rapportant.

- 10) Questions diverses :**Demande de subvention DETR pour l'achat d'un camion déshydrateur par le SPANC**

Madame Gross a interrogé les délégués sur la pertinence de l'achat par le SPANC d'un camion déshydrateur destiné aux vidanges de fosses septiques des particuliers en régie. Elle a notamment soulevé la problématique de l'engorgement des stations d'épuration et le risque d'interprétation comme concurrence déloyale vis-à-vis des prestataires privés.

Il a été précisé par M. Clerc, M. Blanc et M. Gros :

- Un exutoire local (l'entreprise LELEDY Compost) est disponible pour traiter ces matières, mais le processus nécessite la déshydratation des matières lors des vidanges pour assurer la viabilité économique ;
- Les entreprises privées locales ne disposent pas de matériel équivalent, à l'exception de l'entreprise HUSSON, qui ne souhaite pas contractualiser avec le SPANC pour ces vidanges ;
- Le SPANC ne prendra en charge aux tarifs préférentiels que des vidanges programmées lors de tournées organisées et n'interviendra pas en urgence, laissant cette mission aux entreprises privées.

La prochaine Assemblée Générale est prévue le 24 février 2026 pour le vote du budget.

La séance est levée à 20 H 40

Le Président du SIVOM

Christian CLERC

